



Direction de l'intérieur et de la justice
Office des mineurs

Hallerstrasse 5
Case postale
3001 Berne
+41 31 633 76 33
kja-bern@be.ch
www.be.ch/om

Liste des annexes à joindre à la demande de renouvellement de l'accueil d'un·e enfant en vue de son adoption

Veillez noter:

- Les documents à transmettre sont les exemplaires **originaux**; si ces derniers ne sont pas disponibles ou nécessaires, il convient d'indiquer qu'il s'agit de copies.
- Les documents¹ doivent être remis sans trombones, agrafes, etc. dans une fourre (et non sous la forme d'un dossier relié, d'un classeur ou d'un répertoire).
- En principe, il faut présenter des documents récents (ils ne doivent pas remonter à plus de six mois).
- Les documents qui ne sont pas rédigés en français, en allemand ou en anglais doivent être traduits dans l'une de ces trois langues par une traductrice professionnelle ou un traducteur professionnel. La traduction ainsi que l'exemplaire original doivent être transmis.

Chacune des personnes requérantes doit remettre les pièces suivantes:

- Extrait du casier judiciaire (extrait destiné à des particuliers)
- Extrait du registre des poursuites (original)
- Copie du certificat de salaire le plus récent et copie des décomptes de salaire des trois derniers mois (pour les personnes indépendantes: clôtures annuelles des trois dernières années)
- Attestation d'emploi et attestation de revenus fournis par l'employeur (originaux)
- Attestation de domicile de la commune de résidence
- Pour les personnes requérantes d'origine étrangère: copie de l'autorisation de séjour
- Certificats médicaux des deux personnes requérantes

Les deux personnes requérantes sont priées de remettre, ensemble:

- Une copie de la taxation fiscale définitive, feuilles annexes incluses

Si vous avez des questions au sujet des documents énumérés ci-dessus, n'hésitez pas à nous appeler.

¹ Sauf les documents originaux scellés ou légalisés (actes).